



KYMA FORMATION

Fiche programme Qualiopi – Module : Comprendre et appliquer la Loi de Finances 2026

Durée : 3 h30

Tarif : 400 € HT

Lieu :

Date :

Présentiel Inter entreprise - en groupe (8 à 14 participants)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Comprendre les principales mesures du projet de Loi de Finances pour 2026 et leurs objectifs économiques et fiscaux.
 2. Évaluer l'impact concret des nouvelles dispositions sur leur entreprise, leur statut de dirigeant et leur fiscalité personnelle.
 3. Anticiper les ajustements nécessaires en matière de gestion fiscale, comptable et patrimoniale face aux évolutions législatives prévues.
-

Objectifs opérationnels

À la fin de la formation, chaque participant sera en mesure de :

- Identifier précisément les mesures applicables à son activité et à son statut.
 - Réaliser une première analyse d'impact sur la trésorerie, les charges fiscales et la rémunération du dirigeant.
 - Adapter ou préparer un plan d'action fiscal, comptable ou patrimonial.
 - Poser les bonnes questions à son expert-comptable, DAF ou conseil juridique.
-

KYMA FORMATION

N° SIRET : 938 525 946 00027

Déclaration d'activité en qualité d'organisme de formation auprès de la Préfecture de région

BRETAGNE sous le n° 53351254735. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

MAJ 04.11.2025

En cours de certification QUALIOPI

Prérequis

Aucun prérequis technique. Formation accessible à tout dirigeant, responsable administratif et financier, conseiller ou indépendant souhaitant actualiser ses connaissances fiscales.

Contenu de la formation

1. Présentation du cadre général de la Loi de Finances
 - Processus d'adoption et articulation avec la Loi de Financement de la Sécurité Sociale.
 - Objectifs macroéconomiques et priorités gouvernementales 2026.
 2. Examen des principales mesures fiscales et sociales
(Programme actualisé dès publication officielle du texte)
 - Fiscalité des entreprises : IS, TVA, amortissements, crédits d'impôts.
 - Fiscalité des dirigeants et travailleurs indépendants.
 - Fiscalité du patrimoine : IR, IFI, transmission, plus-values.
 - Mesures liées à la transition énergétique, au numérique et à l'investissement productif.
 3. Analyse d'impact et mise en œuvre
 - Conséquences sur la gestion comptable et financière.
 - Points de vigilance pour DAF, experts-comptables et dirigeants.
 - Élaboration d'un plan d'action fiscal et patrimonial court / moyen terme.
-

Cas pratiques et échanges

- Études de cas issues des précédentes lois de finances.
 - Exercices d'application : calculs d'impact (taux, plafonds, dispositifs).
 - Séquences questions / réponses adaptées au profil des participants.
-

Compétences visées

- Décrypter et comprendre les dispositions d'une loi de finances.
 - Identifier les impacts fiscaux et financiers pour l'entreprise et le dirigeant.
 - Élaborer une stratégie d'adaptation face aux évolutions législatives.
-

KYMA FORMATION

N° SIRET : 938 525 946 00027

Déclaration d'activité en qualité d'organisme de formation auprès de la Préfecture de région

BRETAGNE sous le n° 53351254735. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

MAJ 04.11.2025

En cours de certification QUALIOPI

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs avec supports actualisés.
 - Études de cas, mises en situation et exercices pratiques.
 - Quiz et évaluations formatives tout au long du module.
-

Modalités d'évaluation

- Avant : questionnaire de positionnement.
 - Après : QCM ou mini cas de synthèse.
 - Livrable : attestation individuelle de fin de formation.
-

Encadrement et profil du formateur

- **Intervenants** :• Intervenants possibles : notaire, avocat ou expert-comptable partenaire
 - Formatrice spécialisée en gestion patrimoniale des dirigeants
 - Expérience significative dans l'accompagnement des entreprises et dirigeants.
-

Accessibilité et inscription

Nos formations sont accessibles à toutes et tous. Des aménagements peuvent être proposés pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous signaler toute situation nécessitant une adaptation spécifique.

TARIF

400 € HT / 3,5 heures

KYMA FORMATION

N° SIRET : 938 525 946 00027

Déclaration d'activité en qualité d'organisme de formation auprès de la Préfecture de région

BRETAGNE sous le n° 53351254735. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

MAJ 04.11.2025

En cours de certification QUALIOPI